

**Aux membres du Conseil communal**

Echandens, le 15 juin 2021

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance du Conseil communal, fixée au

Lundi 28 juin 2021, à 20h00, à la Salle des Utins

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021
3. Préavis municipal N° 01/2021 – Comptes et gestion 2020
4. Préavis municipal N° 02/2021 – Demande de crédit complémentaire aux préavis 06/2017 et 06/2020 – Requalification et réfection de la rte de la Gare et de la rte de Bremblens
5. Proposition du Bureau du Conseil communal pour l'adaptation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026
6. Décompte final préavis 01/2018 – Réaménagement de la déchèterie (communication de la Municipalité 07/2021)
7. Décompte final préavis 02/2019 – Crédit pour la démolition de la salle villageoise du Saugey et annexes (communication de la Municipalité 12/2021)
8. Réponse sur le postulat 01/2020 (Philippe Diserens) : création d'une Commission Consultative municipale permanente « Climat, Durabilité et Environnement »
9. Communications municipales
10. Communications du Bureau
11. Divers et propositions individuelles.
12. Paiement des indemnités

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-Nicolas Muff

Thérèse Maillefer



Concept de déroulement pour la séance du Conseil communal du **lundi 28 juin 2021, à 20h00, à la Salle des Utins**

Nous vous prions de respecter les exigences sanitaires spécifiques liées à la covid-19, en particulier :

- Le port du masque est obligatoire en permanence dans tout le bâtiment
- Merci de vous désinfecter les mains à l'entrée et en sortant des salles
- Il n'y a pas plus de 2 personnes assises à la même table afin de garantir les règles de distanciation
- Les personnes prenant la parole utilisent le micro prévu à cet effet, nettoyé régulièrement et gardent leur masque
- Les mouchoirs et masques usagés sont à déposer dans les poubelles fermées, prévues à cet effet

Nous vous informons que selon les dernières informations de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, le public est de nouveau autorisé à assister à cette séance, en nombre limité à 40 personnes et sur inscription auprès du secrétariat du Conseil : conseil@echandens.ch ou par téléphone au No. 079 295 86 23 jusqu'au 25 juin.